

Voici le texte du décret officiel, signé par le général Joffre, le nommant chevalier de la Légion d'Honneur.

« M. Grandin, A.-A., Aumônier Titulaire Catholique, groupe des brancardiers de corps (4ème corps d'Armée) a été nommé dans l'ordre de la Légion d'Honneur, au grade de Chevalier.

« A, depuis le début de la campagne, fait preuve d'un dévouement sans égal, assurant avec un zèle inlassable les fonctions de son ministère, insouciant du danger, cherchant par tous les moyens à soulager les souffrances des blessés. S'est multiplié sous le feu de l'ennemi dans toutes les circonstances où le groupe des brancardiers de corps a fonctionné. »

(Signé) J.-J. JOFFRE.

M. l'abbé Grandin est le neveu du vénérable évêque-missionnaire de Saint-Albert, décédé en 1902.

Chatham. — M. l'abbé J.-Auguste Babineau, curé de Saint-Léonard, Madawaska, est décédé dernièrement, à l'âge de soixante-quinze ans.

Il était né à Saint-Louis de Kent, en 1844. Après avoir fait ses études classiques au Collège Saint-Dunstan, à Charlottetown, et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre, en 1868. D'abord vicaire à Tracadie, puis curé de Newcastle pendant deux ans, l'abbé Babineau fut nommé, en 1871, à la cure de Tracadie où il exerça son ministère jusqu'en 1903, alors qu'il fut nommé à la cure de Saint-Léonard, Madawaska.

Calgary. — On annonce que le R. P. Lacombe, le célèbre missionnaire de L'Ouest, est très faible.

Il ne faut pas oublier qu'il est âgé de quatre-vingt-huit ans. Depuis quelques années il vit, entouré de ses Métis et de ses Sauvages, retiré en son hospice de Midnapore, près de Calgary.

VARIÉTÉS

LA PRESSE CATHOLIQUE EN HOLLANDE

Quand on tient compte du fait que la Hollande compte à peine une population de six millions d'âmes, et que sur ce chiffre un tiers seulement appartient à la religion catholique, on serait incliné à croire que la presse, cet élément si puissant dans la mentalité des populations modernes, n'a atteint que peu de développement parmi nos coreligionnaires des Pays-Bas. Cependant, la situation de la catholicité néerlandaise est, sous ce rapport, remarquablement meilleure que dans maints autres pays dont le nombre des habitants catholiques surpassé de loin celui des Pays-Bas. A Lisbonne, par exemple, il y avait, avant la proclamation de la République, trois journaux catholiques (je ne parle que de ceux qui paraissent chaque jour) ; en Hollande